



L'art d'éco... consommer !

la newsletter du Réseau Eco-consommation

L'actu du Réseau

Dossier

Agenda

En bref

[contact](#) [s'inscrire](#)

Numéro 23 [février 2007] - dossier < parfums synthétiques >

[Version imprimable en PDF](#) (sur du papier recyclé et uniquement à bon escient, bien sûr ;-))

edito



Bientôt plus besoin de nous ?

C'est formidable, on ne parle que du climat et de l'énergie : dans tous les médias on peut trouver les 1001 conseils pour éviter de rejeter du CO2 et pour alléger sa facture de chauffage. Tant mieux, sincèrement nous nous réjouissons de voir ce message que nous portons, ainsi multiplié et universalisé.

Il semble que les sociétés aient une carapace qui tout d'un coup se fissure comme quand un fruit est mûr. La voie est alors ouverte pour certains changements de comportements qui deviennent "naturels".

Ces dernières années, on a réussi à faire passer des mesures contre le tabac qui étaient rejetées avec cris et hurlements quelques années avant. Pour la protection de l'environnement, on assiste maintenant à une évolution salutaire. L'enjeu est dès lors qu'il ne s'agisse pas d'un feu de paille.

Et c'est là qu'on aura peut être encore un peu besoin de nous !
Allez, sans rancune ! Nous on aime notre job !

Thérèse Snoy

geste du mois

ÇA PASSE
PAR LE GESTE DU MOIS

En février, j'épargne solidaire !

La plupart des Belges confient leur argent à des banques et des institutions financières qui les investissent dans des projets qui ne respectent pas toujours l'homme et son cadre de vie. Industrie de l'armement, productions fortement polluantes et spéculation financière sont alimentées par l'immense majorité des sommes placées en banque par de simples épargnants.

Bonne nouvelle : nous pouvons refuser d'être complice de ces investissements et demander de la transparence en investissant de façon éthique. Nous ferons ainsi de notre épargne un instrument de solidarité.

[Découvrez-en plus ici](#) et passez à l'action !

Retrouvez aussi [les résultats du mois dernier.](#)



actualité



Les animations du Réseau Eco-consommation !

Vous êtes responsable d'un groupe local, d'un CPAS, d'une asbl, d'une entreprise ou, de manière générale, vous souhaitez un exposé sur un sujet en éco-consommation ?

Le Réseau Eco-consommation propose une série de 14 thèmes d'animation différents, qui vont des déchets aux économies d'énergie, en passant par l'eau, les pollutions intérieures, les produits d'entretien etc.

Ces exposés sont réalisés à la demande. Possibilité d'animations à la carte hors des thématiques existantes.

Renseignements : www.ecoconso.be | rdebruyn@ecoconso.be | 071 300 301

actualité



Bois & Habitat : le salon belge de la construction en bois de l'aménagement et des énergies nouvelles du 23 au 26 mars à Namur Expo

Vendredi 23 mars : journée professionnelle de 10h à 18h | ouverture au public de 18h à 21h
Samedi, dimanche et lundi : de 10h à 19h

Opter pour les énergies nouvelles ou construire en bois est un choix de qualité que partagent de nombreux candidats bâtisseurs ou «rénovateurs» en quête d'un habitat contemporain, sain, économique et durable. Plus de 250 exposants sur 12.000m² !

Conférences, présentations de maisons en bois, exposition d'architecture « Architecture Bois en Europe », colloques professionnels etc. Retrouvez notre stand dans le hall d'entrée !

Entrées : pro 10€ | public 8€ | étudiants 4€

Absolument toutes les informations sur : www.bois-habitat.com



Life², le salon santé & mieux-vivre au Heysel, du 16 au 18 mars



Les thèmes du salon sont : medical - nutrition - thalasso - beauty - sport & adventure - home & health.

Le Réseau Eco-consommation sera présent dans la partie home & health, pour tout ce qui touche à l'éco-consommation, bien sûr. Infos : www.life2.be

actualité



Le Réseau Eco-consommation engage un(e) secrétaire général(e) ! Offre différente de celle du mois passé !

Description de la fonction : fonction de direction d'équipe et de direction stratégique de l'association, comprenant : la programmation et la supervision des missions du Réseau ; campagnes propres et en partenariat ; recherche de nouveaux projets, de financements et de développement des activités... tous les détails de l'offre sur www.ecoconso.be



Candidatures à introduire **au plus tard** pour le vendredi **23 février à 15 h.**
Envoyer lettre de motivation + CV
à l'attention du Conseil d'administration de l'asbl Réseau Eco-consommation,
27 bd de Fontaine, 6000 Charleroi
avec copie par mail à l'adresse : info@ecoconso.be

Pour plus de précisions : tél : 071 65 48 71 ou 75

dossier



Produits d'hygiène : un parfum de danger

Le désir de se sentir bien, en beauté et entouré d'un agréable parfum est naturel chez l'être humain. Depuis des siècles, les hommes et femmes ont utilisé des cosmétiques et des produits d'hygiène (savons, gels, shampoings, lotions) pour améliorer leur apparence. Tous ces produits ont la part belle dans la salle de bains. Si, au départ, les femmes étaient les cibles privilégiées des ventes, les produits se diversifient aujourd'hui pour proposer des gammes à usage exclusif des hommes et des enfants. Fini la pastille de savon utilisée par toute la famille !

La plupart des produits d'hygiène sont fabriqués industriellement, ont une formulation complexe et contiennent des substances chimiques de synthèse. Pris séparément, la teneur en ces substances chimiques peut sembler infime, mais c'est l'effet cumulé et combiné de ces ingrédients dans de nombreux produits d'usage quotidien, qui peut amener de sérieuses surprises.

Entre autres, les ingrédients de certains gels et shampoings inquiètent actuellement le monde scientifique. Les impacts sur la santé et l'environnement des fragrances (parfums) qui y sont incorporées ne sont pas anodins. A épinglez : les parfums synthétiques.

Un air de déjà vu

Il y a quelques années, des études réalisées par des groupes de spécialistes et d'ONG démontraient l'accumulation de certaines molécules chimiques de synthèse dans l'environnement et les êtres vivants. Des soupçons quant à leurs possibles effets éco-toxicologiques et toxiques pour l'être humain étaient émis comme mise en garde.

En 2005, Greenpeace alertait l'opinion publique de la présence de telles molécules dans une série d'eaux de toilette et de parfums de marques bien connues. Cette alerte était salutaire puisque les fragrances synthétiques, à l'odeur pénétrante et persistante, sont les principaux ingrédients des parfums. Pour en savoir plus, consultez les deux publications de Greenpeace : l'enquête sur la composition chimique des parfums Parfum de scandale et le Guide Cosmetox.

Parmi les molécules incriminées, la famille des muscs synthétiques étaient pointée du doigt... les voici dans leur rôle parfumant dans les produits d'hygiène.

Comme les parfums, les produits d'hygiène et en particulier les lotions, sont en contact direct avec la peau. Les substances chimiques peuvent donc pénétrer dans notre organisme par voie cutanée. D'autres produits, comme les savons et les shampoings, sont rincés et se retrouvent dans les eaux usées libérant dans l'environnement leurs composants chimiques.

Muscs synthétiques, environnement et santé

Les muscs de synthèse sont plus faciles à obtenir que leurs équivalents naturels dérivés de plantes ou de glandes animales. Ils sont en général divisés en trois groupes de substances présentant des propriétés analogues mais de structure chimique différente. Ce sont les muscs nitrés (xylène musqué XM et cétone musquée MK), les muscs polycycliques (galaxolyde HHCB et tonalide AHTN) et les muscs macrocycliques.

Les deux premiers groupes constituaient en 2004, 95% du marché européen des muscs synthétiques. Très largement utilisés, ils se retrouvent dans de nombreux produits de consommation courante à la maison... Comme ce sont des composés chimiques qui ne se dégradent pas facilement, ni dans la nature (propriété de persistance) ni chez les êtres vivants (bioaccumulation), ils sont de plus en plus présents dans l'environnement.

Les muscs synthétiques s'accumulent dans les sédiments des lacs et sont détectés en concentration variable chez des oiseaux maritimes, des poissons et des mollusques. Ils sont également détectés dans le sang humain et le lait maternel.

Quels sont les effets de cette pollution ? Des études tendent à démontrer l'interférence de certains muscs nitrés et polycycliques avec le système hormonal chez les poissons, les amphibiens et les mammifères. Ils peuvent également exacerber les effets de l'exposition à d'autres substances chimiques et avoir une implication dans le développement du cancer. Ces effets restent à confirmer chez l'être humain, mais de lourds soupçons pèsent quant aux interférences avec les systèmes endocrinien et reproducteur.

Quelles solutions ?

Le seul moyen de limiter la pollution chimique est de ne plus utiliser les substances incriminées. Les muscs nitrés font partie des composés interdits ou limités par le programme européen REACH pour le contrôle et la régulation des substances chimiques qui entrera en application le 1er juin 2007. Selon ce programme, les substances les plus dangereuses devront être remplacées par des substances alternatives moins nocives si elles existent ou, à défaut, présenter un plan de recherche et de développement pour en trouver.

Toutefois, comme Test-Achats le signale dans son article *La chimie (un peu) mieux contrôlée* (Test-Santé n°71), dans le cas des perturbateurs endocriniens ou des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (toxiques pour la reproduction), elles seront autorisées si les avantages économiques et sociaux de leur utilisation sont plus élevés que les risques pour la santé humaine et l'environnement et si les risques sont contrôlés, même si une alternative plus sûre existe.

Le retrait de nombreuses substances, dont les parfums synthétiques, ne se concrétisera pas dans un futur immédiat. Face à ce constat, appliquons le principe de précaution.

Quels produits d'hygiène choisir ?

Le prix ne fait pas la différence...

Le prix ne protège pas ! L'analyse de la composition de produits d'hygiène haut de gamme et ceux plus économes montre que la formulation de base est similaire. Il vaut mieux diminuer la gamme de produits utilisés et être attentif à leur composition.

Pas de parfums dans les produits pour bébés !

Les jeunes enfants sont plus sensibles que les adultes aux substances chimiques. L'exposition dès le plus jeune âge à des polluants (quels qu'ils soient) peut avoir des implications à l'âge adulte, mais aussi avoir des répercussions au niveau de leur descendance. De plus, les statistiques montrent une plus grande incidence d'allergies parmi les nouvelles générations et une relation de plus en plus évidente entre les problèmes de santé et l'environnement.

Si possible, évitez les produits d'hygiène contenant des fragrances qu'elles soient synthétiques ou naturelles. Les essences naturelles comme la bergamote, le géranium, la citronnelle, etc., peuvent provoquer des dermatites de contact. La directive sur les cosmétiques 2003/15/CE (les shampoings en font partie) impose aux producteurs d'indiquer sur l'étiquette les fragrances utilisées susceptibles de provoquer des allergies et qui auparavant étaient cachées sous la dénomination 'parfum'.

En limitant les doses de savon, shampoing et lotions pour les enfants on diminue

leur exposition à des substances chimiques.

Gel ou savon ?

Les parfums sont omniprésents dans les savons tant liquides que solides, leur proportion variant de 0,5% à 3% de la composition du produit. Les gels liquides contiennent des conservateurs pouvant causer des allergies, et dans certains cas sont en mesure de libérer du formaldéhyde.

Côté déchets, il est possible de choisir un minimum d'emballage surtout s'il s'agit de pastilles de savon. Sinon, flacons en plastique de produits de bain et douche peuvent être recyclés, n'oubliez pas de les trier avant de les jeter !

Labels ?

L'Eco-label (1) européen peut aussi être apposé sur des produits d'hygiène. Le groupe d'experts en charge de l'élaboration des critères estimait que l'impact environnemental de savons, gels et shampooings était considérable. Les critères visent la réduction de la pollution du milieu aquatique, la diminution de la production de déchets et la prévention des risques pour l'environnement liés aux substances dangereuses. Il est spécifié que les muscs nitrés et muscs polycycliques ne doivent pas rentrer dans la formulation du produit. Malheureusement, jusqu'à présent, aucune marque n'est répertoriée dans la liste de produits labellisés....

Sous le Label Cosmétiques Naturels Contrôlés (2) on trouve la marque allemande Lavera (3) qui est commercialisée dans notre pays. Les fragrances sont absentes de la formulation. D'autres labels régulent également les cosmétiques bio : Nature & Progrès, Cosmebio et Ecocert (gamme de produits Coslys (4) d'Etamine du Lys et soins corporels de Sonett (5)).

Il est également possible de trouver des produits non labellisés mais répondant à des critères intéressants : matières premières naturelles, sans conservateurs, ni colorants, parfum ou arôme de synthèse. Un exemple : www.weleda.be

En conclusion

Les produits d'hygiène apportent leur nuage dans le brouillard chimique des pollutions. Il est important de changer notre regard sur l'importance de 'sentir bon', et des produits alternatifs sans parfums synthétiques existent. Ce n'est pas parce qu'ils ne dégagent pas un arôme particulier qu'ils ne sont pas de qualité. Au contraire, leur formulation naturelle respecte la santé et l'environnement tout en étant efficaces. Les sources de pollution dans l'habitat (6) sont multiples et diffuses. Pourtant, dans la majorité des cas, nous pouvons agir pour les limiter !

Article rédigé par [Eduarne Gil](#)

Bibliographie & pour en savoir plus :

- (1) www.ecolabel.be/fr/produits/index.html
- (2) www.kontrollierte-naturkosmetik.de/gesamt_fr.htm
- (3) www.lavera.co.uk
- (4) www.etamine-du-lys.com/en/Coslys
- (5) www.sonett-online.de
- (6) www.ecoconso.be/rubrique12.html

agenda



L'agenda reprend les activités dont le Réseau Eco-consommation a connaissance. Tous ces événements se déroulent en Belgique, sauf indication contraire. Ces événements sont classés par ordre chronologique.

Les samedis d'Etopia. Etopia, centre d'animation et de recherche en écologie politique, organise des samedis de formation d'une journée, de **janvier à avril** à l'Espace Kegeljan de Salzinnes (Namur). Infos : formation@etopia.be | 081 24 23 02 | www.etopia.be

Accueillir la vie sauvage au Jardin : journée pratique le samedi 17 février, de 10h00 à 16h00, au Moulin Klepper. Activité ouverte à tous à partir de 8 ans. Nombre de participants limité à 30. PAF : 5 € par nichoir à oiseaux ; 5 € pour 2 kits de nichoirs à insectes. Inscription obligatoire : Natagora Famenne & Ardenne : 061 27 92 27

Public, que deviennent tes services ? Cinq séances de formation sur la libéralisation / privatisation des services publics à Liège, conséquences et pistes d'actions. Deuxième séance : 17 février, les services publics de l'eau.
Infos : 04 349 19 02 | liege@attac.be | www.local.attac.org/liege

Stages de carnaval en environnement

Par l'asbl Environnement et Découvertes. Thèmes : les oiseaux (3 jours du 19 au 21 février / 50€) et le recyclage (2 jours, les 22 et 23 février / 35 €). Lieu : Cibly (Mons)
Infos et inscriptions sur : www.environnement-et-decouvertes.org | 065 84 02 80

Les briques énergiques : vous souhaitez transformer votre maison et vous vous sentez concernés par les économies d'énergie et le respect de l'environnement ? Echanges d'expériences entre éco-rénovateurs en présence d'un professionnel. Tous les derniers lundis du mois à 20h à la Cène, rue H. de Dinant 17 à 4000 Liège.
Prochaine date : 26 février. Infos : 0498 54 33 81 | info@ecohom.be | www.ecohom.be

La gestion efficace de l'air comprimé en entreprise. Le mercredi 28 Février de 8h30 à 10h30 à Gosselies. Gratuit. Infos : 0495 14 47 85 | philippe.smekens@ccih.be.
Inscription avant le 23 février sur : www.energypooling.be

Jardiner avec la lune, pourquoi et comment ? : exposé – débat, le samedi 3 mars par Vincent Gobbe à Bleton. Un fléchage «Nature & Progrès» est mis en place pour vous guider. Infos : 069 56 14 72 | delire.michel@skynet.be

Les 11èmes rencontres de l'Ere : tous les 2 ans, ce rendez-vous de 3 jours permet aux acteurs de l'éducation à l'environnement (animateurs, formateurs, éco-conseillers...), aux personnes oeuvrant dans les domaines la promotion de la santé, de l'éducation au développement, etc. d'échanger sur leurs pratiques et de mieux se connaître. Les Rencontres se passeront à Liège du 6 au 8 mars.
Date limite d'inscription : 22 février.
Infos : www.reseau-idee.be/rencontres/2007



 **Sevilla 2007** : cinquième Conférence Européenne des Villes Durables à Séville, du 21 au 24 mars 2007. Infos : www.sevilla2007.org

Vous souhaitez annoncer un événement ?

Envoyez-nous vos informations à agenda@ecoconso.be, de préférence sous une forme résumée. Attention : l'Art d'éco paraît au début de chaque mois, tenez-en compte lors de l'envoi de vos annonces ! La rédaction se réserve le droit de publier les annonces qui lui parviennent.

en bref

La saga du filtre à particules (suite et pas fin)

Longtemps ignorées, la production de particules par les moteurs diesel de nos voitures semble enfin devenir un sujet d'actualité.



Annoncée au début 2006, la **déduction fiscale** pour l'achat d'un véhicule diesel neuf équipé d'un filtre à particules (FAP) est effective depuis le 1er janvier 2007. Deux précisions. Premièrement ce n'est pas une prime, mais bien une déduction fiscale

de 150€ (on ne récupère donc pas toute la somme) à introduire dans la déclaration d'impôts (revenus de 2007). Deuxièmement, cet incitant n'est valable que pour les véhicules émettant moins de 130g de CO2/km (ce qui est une bonne chose). Une bonne nouvelle donc, même si le faible montant et le remboursement éloigné ne vont pas affoler les foules.

Cet incitant est fédéral. Au niveau européen, les choses évoluent aussi. Dès 2009, la **norme Euro 5** de rejets de polluants des véhicules sera d'application pour les nouveaux modèles (2011 pour les modèles existant déjà au 1er janvier 2009).

Outre l'abaissement général des taux de rejet par polluant, on notera plus particulièrement que la norme Euro 5 descend le taux de particules admissible à 5mg/km, ce qui rendra le filtre à particules obligatoire dans les faits (si rien ne change technologiquement parlant d'ici-là). Malheureusement, la proposition actuelle semble ne s'attacher qu'à la masse de particules émises et non à leur taille. C'est plus que dommage : ce sont précisément les particules les plus fines qui sont les plus dangereuses.

Il restera à s'attaquer à toutes les **autres sources d'émission de particules**, de certaines industries lourdes au simple chauffage central domestique. Le trafic routier ne représentant "que" 20 à 40% du total.

Les FAP dans l'Art d'éco : [janvier 2005](#) | [février 2006](#)

L'indispensable site de l'ATE www.ate.ch et son cousin PM10 www.pm10.ch

La norme Euro 5 expliquée : www.euractiv.com

Le guide belge de la "voiture propre" : www.health.fgov.be (+ mention du FAP).

Pour ne plus être malade de son environnement

L'asbl Stop poisons santé ouvre une permanence téléphonique pour les problèmes de santé dus à l'environnement. Vous vous posez des questions sur l'influence de l'environnement sur votre santé ? Vous pensez que votre environnement proche nuit à votre santé ? N'hésitez pas à les contacter, les jeudis de 15h à 17h et les samedis de 9h à 10h30 au 0495 21 46 99. Infos supplémentaires : www.stopoisonsante.com

Rue du commerce équitable

Dans nos foyers, dans les bureaux de l'administration communale, des entreprises et associations, dans les magasins, les restaurants, les cafés, les écoles...

Derrière chaque façade, des citoyens peuvent contribuer au développement du commerce équitable à travers leur consommation quotidienne...

Et cet engagement peut se manifester dans l'espace public en s'affichant, par l'organisation d'événements, par la sensibilisation en bouche-à-oreille... La campagne "rue du commerce équitable" invite les citoyens et les communes wallonnes et bruxelloises à s'engager concrètement pour le commerce équitable.



Quels sont ces critères, les communes déjà engagées ?

Toutes les infos sur www.rdce.be

Le guide de l'alimentation durable à Bruxelles

A la recherche d'un magasin bio ? D'un service de paniers de fruits et légumes ? D'un marché ? Consultez le tout nouveau guide de l'alimentation durable à Bruxelles édité par l'Observatoire de la consommation durable.

Infos : www.observ.be

Avion rouge : étiqueter les produits en fonction de leur transport

De plus en plus fréquemment, fruits, légumes, viandes et autres fleurs provenant des quatre coins de la planète nous sont proposés dans les commerces. Si ces produits arrivent par avion, le coût énergétique est extrêmement élevé, avec des émissions de CO2 hors normes, 60 fois plus que le transport par voie maritime.

Par exemple, le seul transport aérien d'un kilo de fraises d'Israël émet 2,6 kg de CO2, soit l'équivalent de 1 litre de pétrole ; un kilo d'asperges du Pérou émet 8,4 kg de CO2, soit l'équivalent de 3,1 litres de pétrole etc.

C'est pourquoi le collectif "avion rouge" appelle à signer leur pétition en ligne, afin



de demander l'apposition d'un logo sur les produits en fonction de leur mode de transport (un avion rouge et un bateau bleu par exemple).

S'inspirant du travail de ce collectif, la députée fédérale Muriel Gerken (Ecolo) a même déjà déposé une résolution demandant notamment au Gouvernement de mettre en place un étiquetage symbolique représentant le type de transport du produit vendu.

Infos & pétition : <http://avionrouge.blogspot.com>

Bruxelles : nouvelles primes énergie !

Réalisez des investissements en 2007 en faveur de l'environnement et vous recevrez le soutien financier de la Région. Désormais, les autorités remboursent jusqu'à 50% de votre investissement. Les travaux d'isolation bénéficient d'un soutien supplémentaire. Ainsi, vous recevrez de coquettes primes pour l'isolation de votre toit, de vos murs, fenêtres et sols. De nouvelles primes sont également prévues pour la maison passive et la protection solaire. Pour ce qui est de l'énergie solaire, les primes sont doublées ! Les électroménagers ne sont pas oubliés pour autant avec notamment 200€ de prime pour un frigo A++.



Plus d'infos sur le site de Bruxelles-Environnement - IBGE - www.ibgebim.be
Et n'oubliez pas les [Réductions d'impôts pour investissements économiseurs d'énergie dans les habitations.](#)

Devenez co-proprétaire de l'Espace Kegeljan

Envie d'investir dans un ancien bâtiment namurois éco-rénové ? En achetant des parts sociales de la coopérative « Espace Kegeljan », vous investissez dans :

- un projet associatif et de vie communautaire
- un projet de développement durable
- un projet rentable

L'Espace Kegeljan abrite Etopia, Ecolo, la Mirena, le Trusquin, Aleap, la Boutique de Gestion, la Sonefa, le Blé en Herbe et Choix de paroles. Rendement de l'épargne : dividende de 2% en 2006 & 2007, 2,25% en 2008 & 2009 et 2,5% en 2010 & 2011.

Infos : www.espacekegeljan.be

Après le pétrole : ?

Le n°2 de la revue d'Etopia vient de sortir ! 320 pages sur la fin du pétrole, autour des axes techniques, économiques, sociaux et politiques.

Parmi les sujets abordés : nucléaire, fausse solution, vrai problème/ la maison passive/ évolution technologique des énergies renouvelables/ de l'environnement au social : jalons pour une culture de l'énergie, etc.

Disponible sur commande en ligne (8€ + frais envoi) : www.etopia.be ou en librairie (édité par les Editions Namuroises).



Réseau Eco-consommation, boulevard de Fontaine 27 à 6000 Charleroi
Permanence téléphonique : 071 300 301 / Fax : 071 654 879
Web : www.ecoconso.be / E-mail : info@ecoconso.be
Dessins : Gérard Thèves - corrosive@swing.be

Editeur responsable : Thérèse Snoy - tsnoy@ecoconso.be
Secrétaire de rédaction : Renaud De Bruyn - rdebruyn@ecoconso.be

Toute reproduction autorisée moyennant mention des sources

